



DROITS D'INSCRIPTION

JOURNEES DE FORMATION PERFUSION

Droits d'inscription JFP	Dates : 18 et 19 juin 2026	Lieu : LILLE
Description des droits d'inscription	PU HT	Montant*
Inscription individuelle – membre actif SFACCEC ^(1,2)	450 €	450 €
Inscription individuelle – non membre SFACCEC ^(1,3)	500 €	500 €
Inscription individuelle – membre associé SFACCEC ^(1,4)	A préciser	
Inscription par convention de formation professionnelle ^(1,5)	500 €	500 €

* SFACCEC - Association Loi 1901 non assujettie à la TVA

- 1) Les Journées de Formation Perfusion (JFP) sont créées pour les perfusionnistes français ainsi que les perfusionnistes francophones qui travaillent hors de nos frontières. L'inscription aux JFP est conditionnée à l'adhésion à la SFACCEC par le paiement de la cotisation pour l'année en cours.
- 2) L'inscription individuelle des membres actifs est réservée aux perfusionnistes travaillant en France. Dans le cadre d'une convention Medtech, les prises en charges, comprenant les frais d'inscription aux JFP (donnant l'accès au programme scientifique, à l'exposition, aux pauses café et déjeuners), les frais de transport et les frais d'hébergement ne seront possibles que pour les perfusionnistes travaillant en France métropolitaine et en France d'outre-mer* (*sauf le transport). Le nombre de ces prises en charge par les industriels est limité. Elles seront gérées par notre prestataire de service organisationnel Overcome. (Non inclus : soirée des Journées, tarif à préciser)
- 3) L'inscription individuelle pour les non-membres concerne les personnes exerçant dans l'environnement proche de la Circulation Extra Corporelle autres que perfusionnistes. Les frais d'inscription individuelle pour un non-membre comprennent l'accès au programme scientifique, à l'exposition, aux pauses café et déjeuners (servis dans l'exposition).
- 4) L'inscription individuelle des membres associés est réservée aux perfusionnistes francophones travaillant hors de nos frontières en Suisse ou en Belgique. Prendre contact avec le secrétariat de la SFACCEC.
- 5) L'inscription individuelle par convention de formation continue professionnelle concernent les perfusionnistes ou les personnes exerçant dans l'environnement proche de la Circulation Extra Corporelle et travaillant en France. Les frais d'inscription individuelle par convention de formation continue professionnelles comprennent l'accès au programme scientifique, à l'exposition, aux pauses café et déjeuners (servis dans l'exposition).